

# Université de Moncton

## Régime de retraite des employés et employées de soutien

---

Situation et besoins futurs

Présenté par Conrad Ferguson  
14 décembre 2010

MORNEAU  
SOBECO



- > But de la présentation
- > Résumé de la situation financière
- > Illustrations et observations
- > Conclusions

## > But de la présentation

- > Discuter de la situation actuelle du régime
- > Déterminer si un besoin d'examen approfondi du régime de retraite est désirable en ce moment

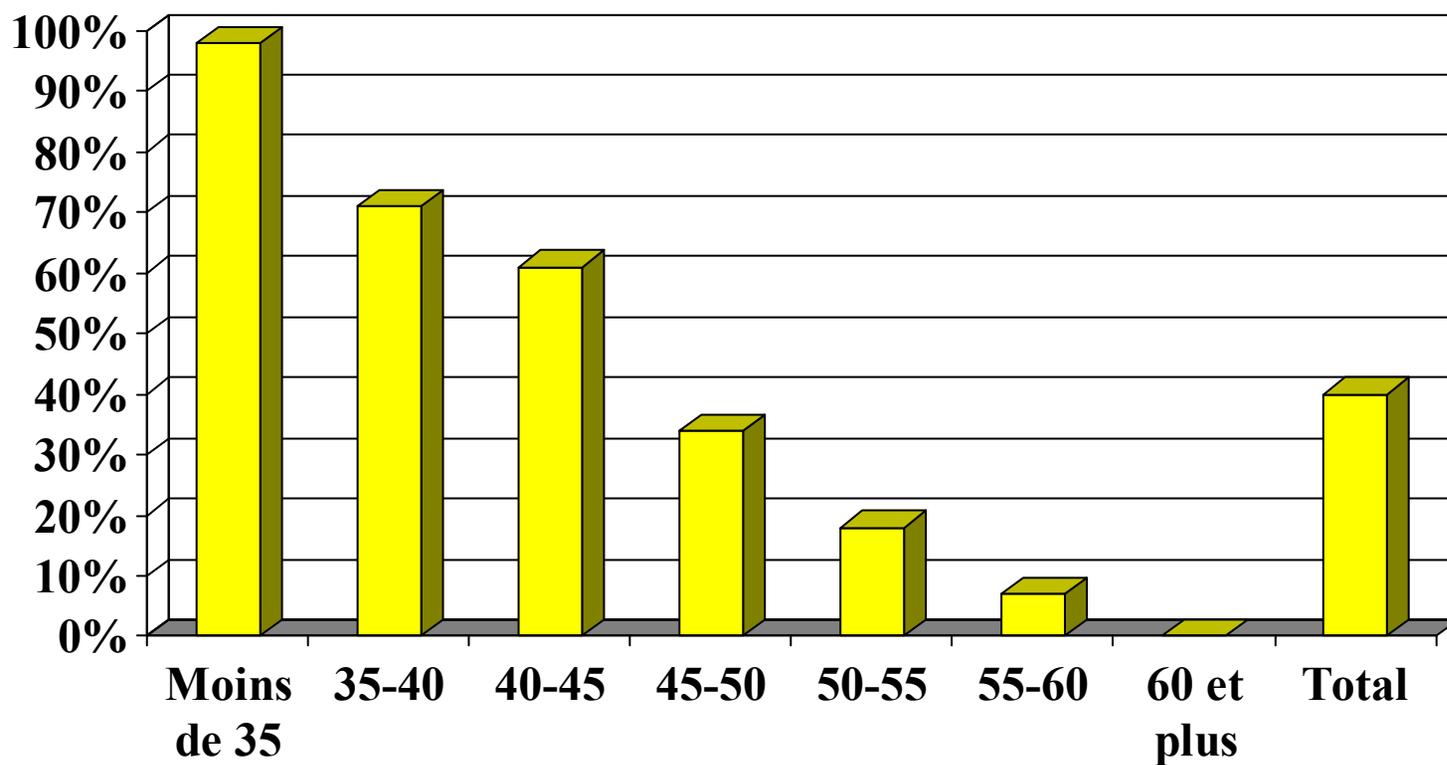
## > Situation financière

- > Régime est en position déficitaire au 31 décembre 2009 :
  - 6,7 millions de dollars sur base de continuité (capitalisé à 92,3 % sur actifs après lissage)
  - 22,2 millions de dollars sur base de solvabilité (capitalisé à 78,1 % sur actifs après lissage)
- > Cotisations des participants et participantes égalent à 9 % du salaire jusqu'au plafond de 85 750 \$
  - Université verse le même montant
  - Pour quelqu'un gagnant un salaire de 47 200 \$ ou moins en 2010, les cotisations totales à l'épargne retraite après Régime de pensions du Canada (RPC) sont d'environ 13,5 % du salaire
  - Cotisations actuelles suffisantes pour couvrir le déficit de continuité sur une période de 7 ans

## > Illustrations et observations plafonds salariaux

- > Affecte un nombre restreint de participants et participantes en ce moment
- > À plus long terme,
  - va représenter un défi pour tous (voir tableau à la prochaine page)
  - va résulter en des cotisations de plus en plus basses en proportion de la masse salariale et le régime va diminuer en valeur et en importance
  - défi financier pourrait diminuer et les prestations pourraient devenir inadéquates

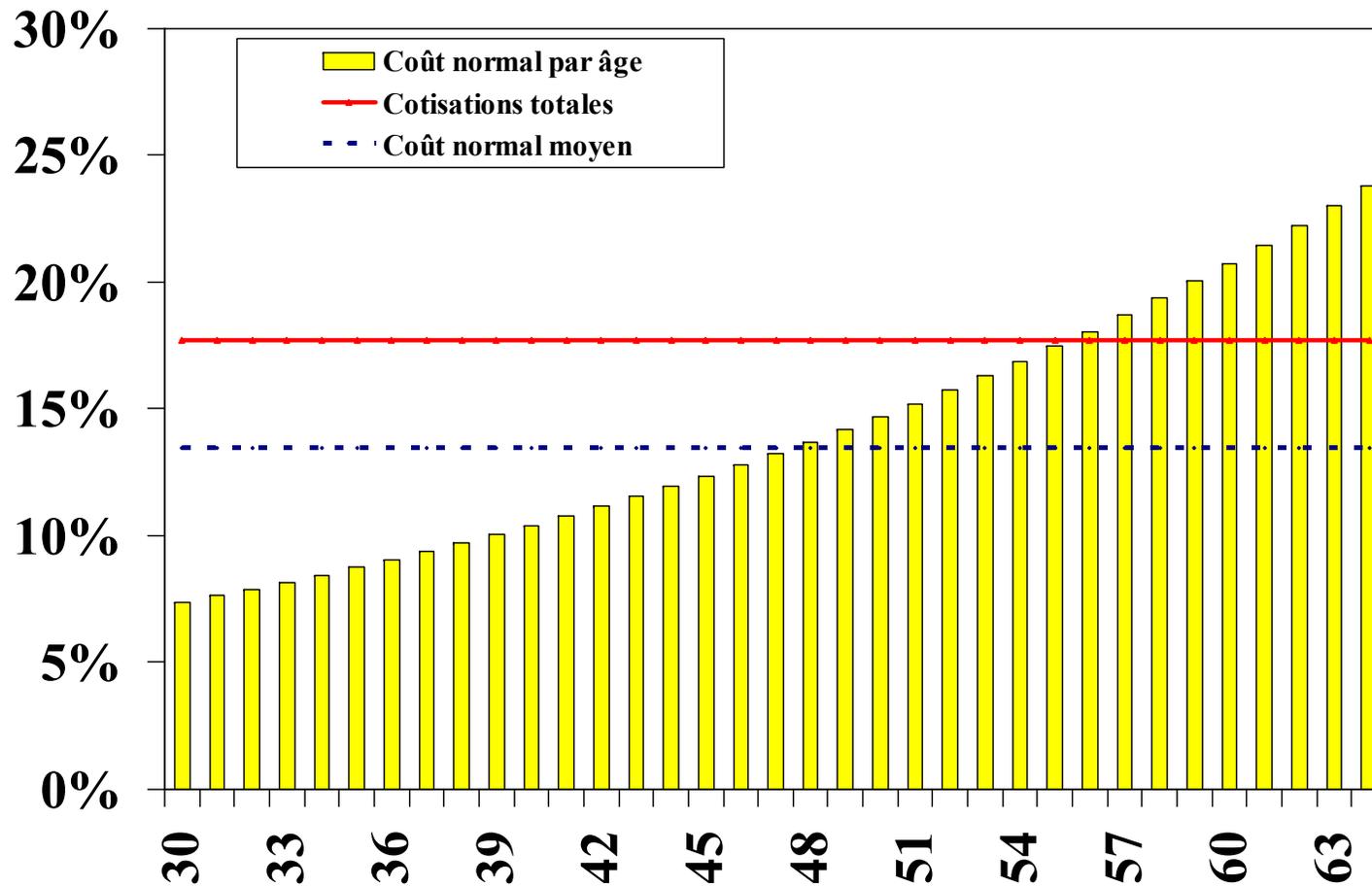
> Illustrations et observations  
Proportion atteignant le plafond salarial  
avant la retraite



## > Illustrations et observations Coût normal vs cotisations

- > Rapport entre la valeur des prestations et les cotisations requises soulève certaines questions
  - Participants et participantes de 35 ans et moins paient 9 % pour une prestation qui:
    - vaut moins que 9 % (voir prochaine page)
    - va fort probablement être limitée au plafond salarial au moment de la retraite
  - Seuls les participants et participantes âgés de 55 ans et plus ont une pour une année de service qui vaut plus que leurs propres cotisations durant la même année
  - Important de noter que sur toute une carrière la valeur de la pension est de beaucoup supérieure aux cotisations des participants et participantes

Coût normal pour une année de service vs cotisations (moyenne par âge de l'évaluation 2009, ajusté pour produire courbe uniforme)

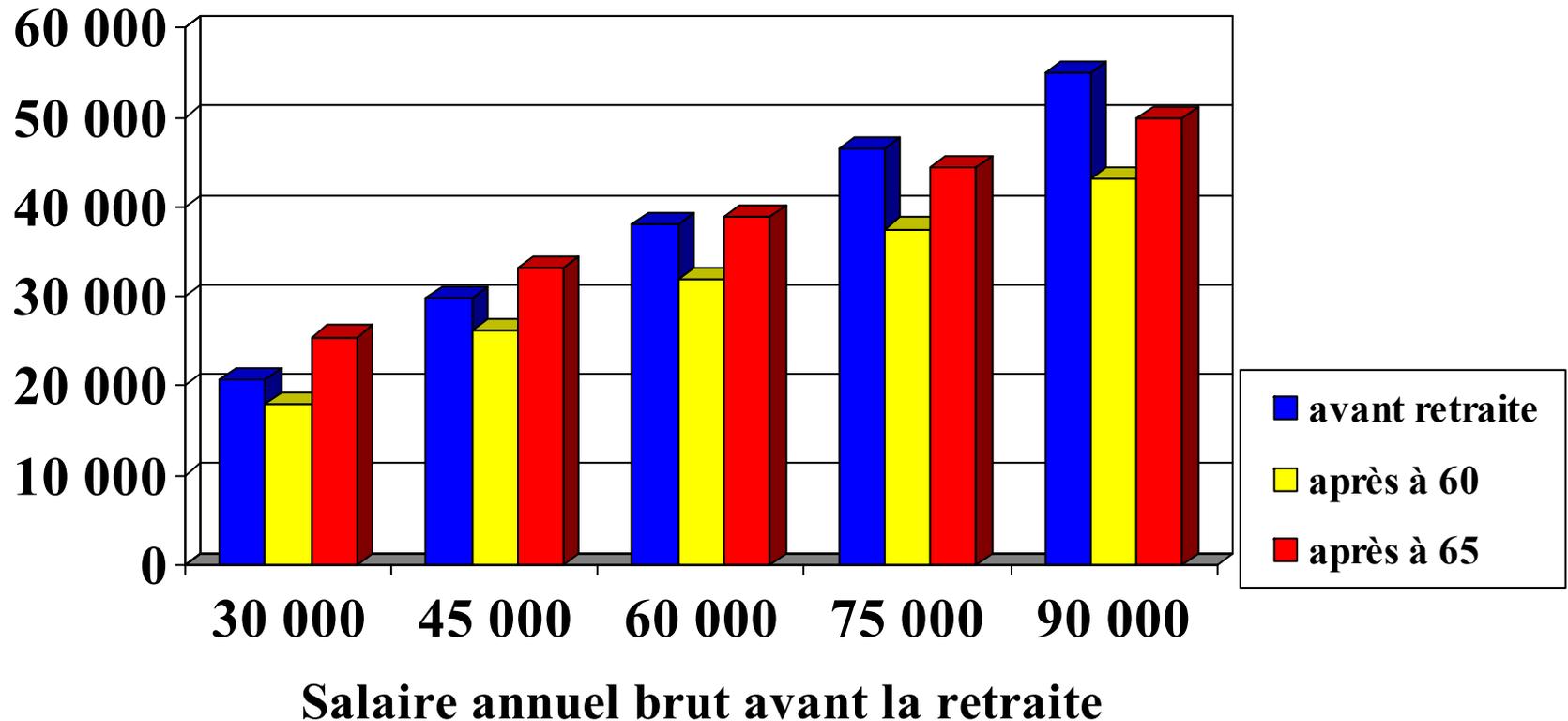


## > Illustrations et observations Remplacement de revenu

- > Calculs basés sur différents salaires annuels
  - retraite à 60 ans avec 30 années de service
  - pensions du Régime de pensions du Canada (RPC) prises à 60 ans avec réduction de 35 %
  - Pension de sécurité de vieillesse de 6 204 \$ par année
- > Déductions du salaire
  - Cotisations au régime de 9 % sujet au plafond salarial
  - Cotisations au RPC et à l'assurance emploi
  - Dépenses liées au travail de 300 \$ plus 3 % du salaire (formule jugée raisonnable dans une étude de Statistiques Canada)

## > Illustrations et observations Remplacement de revenu

**Revenu net avant et après la retraite en supposant retraite à 60 ans  
avec 30 années de service + RPC à 50 et PSV à 65**



## > Illustrations et observations Remplacement de revenu

- > Régime fourni en ce moment plus de revenu net après la retraite qu'avant la retraite pour une grande partie de la population
  - Avec le plafond salarial, cela va diminuer dans le temps pour ceux qui vont dépasser le plafond à la retraite
- > Les besoins de revenus après la retraite sont normalement jugés moins élevés que ceux présentés au tableau précédent
- > Les cotisations sont également élevées
- > Option existe pour normaliser revenu après la retraite en considérant les revenus du RPC et de la PSV

- > Régime va perdre de l'importance avec le temps
  - bon pour le budget de l'Université
  - pas nécessairement bon pour le personnel ou pour l'Université comme employeur
- > Cotisations sont élevées
- > Régime offre prestations plus grandes que la normale (certains pourraient bénéficier de cotisations moins élevées et toujours obtenir un remplacement de revenu adéquat)